



Commerçants et artisans contribuent largement à l'emploi ainsi qu'à la vie du territoire. Bien consciente de l'importance de ce secteur d'activité, la Métropole Rouen Normandie a mis en place des outils pour soutenir et accompagner le commerce et l'artisanat local en lien étroit avec les communes.

Les données clés du commerce

1^{er} pôle commercial de Normandie, le territoire de la Métropole Rouen Normandie est un territoire de choix pour les enseignes commerciales, qui bénéficie d'une situation géographique privilégiée (situé à 1h de Paris) et d'une offre commerciale diversifiée et dense, facteur d'attractivité.

Le pôle commercial métropolitain séduit et cela se prouve par son rayonnement qui va bien au-delà du bassin de vie rouennais. On y trouve une offre commerciale dynamique qui, au-delà de la fonction économique, constitue des équipements et des services répondant aux besoins croissants de la population et sont vecteurs d'animation du territoire et de lien social.

Ce dynamisme commercial est marqué par la présence d'acteurs du commerce indépendants, représentant près de 70% de l'offre commerciale du territoire, et appuyé par un réseau fort et actif d'associations de commerçants-artisans sédentaires et non-sédentaires (marchés, commerces ambulants).

Le centre-ville de Rouen est le 1^{er} pôle commercial du territoire de la Métropole. D'envergure régionale, ce pôle commercial à ciel ouvert concourt à l'attractivité « extraterritoriale » de l'agglomération, grâce à la combinaison d'un vaste ensemble de commerces diversifiés et d'enseignes spécialisées à forte notoriété. Sa richesse patrimoniale, culturelle et son histoire en font aussi sa force.

La Ville de Rouen abrite **1 200 commerces de détail** qui génèrent un **CA de 840 millions d'euros**, représentent une **surface de vente de 190 000 m²** (soit 30% de la surface totale à

l'échelle de la Métropole) et génèrent **4 400 emplois**.

Les actions de la Métropole en faveur du commerce

En lien étroit avec les communes de son territoire, la Métropole Rouen Normandie s'inscrit dans une ambition de soutien actif des acteurs économiques locaux et notamment des commerçants-artisans et professionnels du tourisme, tout en suivant 4 ambitions fortes :

- Veiller à l'équilibre commercial et au développement équilibré des polarités commerciales du territoire
- Maintenir et étendre le dynamisme commercial du territoire
- Développer le marketing territorial et la promotion du territoire sur la thématique commerce
- Accompagner les acteurs du commerce dans leur projet de développement renforçant l'attractivité et le rayonnement du territoire

Pour mener ses actions, la Métropole s'appuie sur un outil d'observation et d'analyse des dynamiques commerciales sur le territoire : **l'Observatoire du Commerce métropolitain**. Démarré en 2011 pour l'élaboration du SCOT, cet observatoire a été mis à jour en 2017 pour accompagner l'élaboration du PLUI puis fin 2020. Cet outil, élaboré en partenariat avec la CCI Rouen Métropole, permet de disposer d'un état des lieux précis de l'offre commerciale du territoire (recensement de l'ensemble des locaux ; identification précise des activités exercées ; identification des locaux vacants...), de connaître l'évolution du dynamisme commercial du territoire, puis d'identifier les secteurs d'intervention prioritaires en apportant des données clés pour la mise en place de travaux et actions pour la vitalité des centres-villes.

Le Plan de Relance Commerce

La Métropole s'est fortement mobilisée depuis le début de la crise COVID et a mis en place des mesures fortes et concrètes à destination des entreprises et plus spécifiquement des commerçants-artisans et professionnels du tourisme, premières victimes des conséquences de la crise sanitaire qui a fortement impactée leur activité. Elle se mobilise maintenant pleinement pour dynamiser la reprise de l'activité commerciale via un Plan de Relance Commerce, élaboré en concertation avec les communes et adopté en Conseil Communautaire le 27 septembre 2021. Ce plan comporte deux actions phares :

La création de chèques cadeaux Métropole Rouen

La Métropole Rouen Normandie propose désormais des chèques cadeaux 100% locaux, à valoir chez de nombreux commerçants et artisans du territoire, tous secteurs d'activité confondus (beauté/bien-être, déco/maison, culture/loisirs, mode/accessoires, gastronomie, goûts et saveurs, services...).

Ce dispositif est entièrement gratuit pour les commerçants-artisans et il permet aux entreprises, CE, associations du territoire d'intégrer ces chèques cadeaux dans leurs politiques de primes ou de gratification de leurs salariés tout en participant au développement local du territoire « dans une démarche innovante et engagée.

Ce dispositif est également ouvert aux habitants : idée cadeau originale permettant de découvrir de nouvelles boutiques près de chez soi.

[Retrouvez la liste des commerçants participants et toutes les informations sur les chèques](#)

La création d'un fonds de soutien en faveur du commerce de centre-ville, le Fonds Collectif Commerce

L'objectif de ce fonds est de renforcer l'attractivité large des polarités commerciales de centre-ville du territoire et d'accompagner les associations commerçantes dans la mise en place de projets d'animations et d'évènements ambitieux, ainsi que dans l'expérimentation et le développement d'outils innovants. Cette aide prend la forme d'une subvention : le coût global minimum du projet soumis doit être de 5 000 € et la Métropole vient financer 50% du montant total de l'opération. Les plafonds d'intervention varient entre 10 000€ et 50 000€, selon la classification de la polarité commerciale concernée par la demande (intermédiaire, majeure ou régionale).

[Téléchargez le règlement du fonds de soutien](#)

Contact : developpement.eco@metropole-rouen-normandie.fr

Les pôles commerciaux du territoire

La Métropole Rouen Normandie compte 138 pôles commerciaux* sur son territoire.

L'ensemble de ces pôles commerciaux joue un rôle essentiel dans le maillage commercial et artisanal du territoire et chacun remplit une fonction bien particulière :

- Les 2 pôles commerciaux « régionaux » du territoire, le centre-ville de Rouen et la zone commerciale de Tourville-La-Rivière, concourent à l'attractivité extraterritoriale du territoire grâce à la combinaison d'un vaste ensemble de commerces et de grandes surfaces spécialisées à forte notoriété.
- Les 6 pôles commerciaux « majeurs » attirent des consommateurs en provenance de vastes secteurs de l'agglomération, du département voir de la région, de par le nombre de commerces et de services qu'ils regroupent et leurs diversités ;
- Les 55 pôles commerciaux « intermédiaires » remplissent une fonction de moyenne et grande proximité et contribuent à limiter les déplacements motorisés des habitants ;
- Les 75 pôles commerciaux « de proximité » répondent prioritairement aux besoins de consommation quotidiens des habitants du territoire et jouent un rôle majeur dans

*pôle commercial : ensemble de commerces et de services marchands qui entretiennent des liens de synergie par leur proximité

l'animation urbaine.

Média

géographique et leurs complémentarités.
